



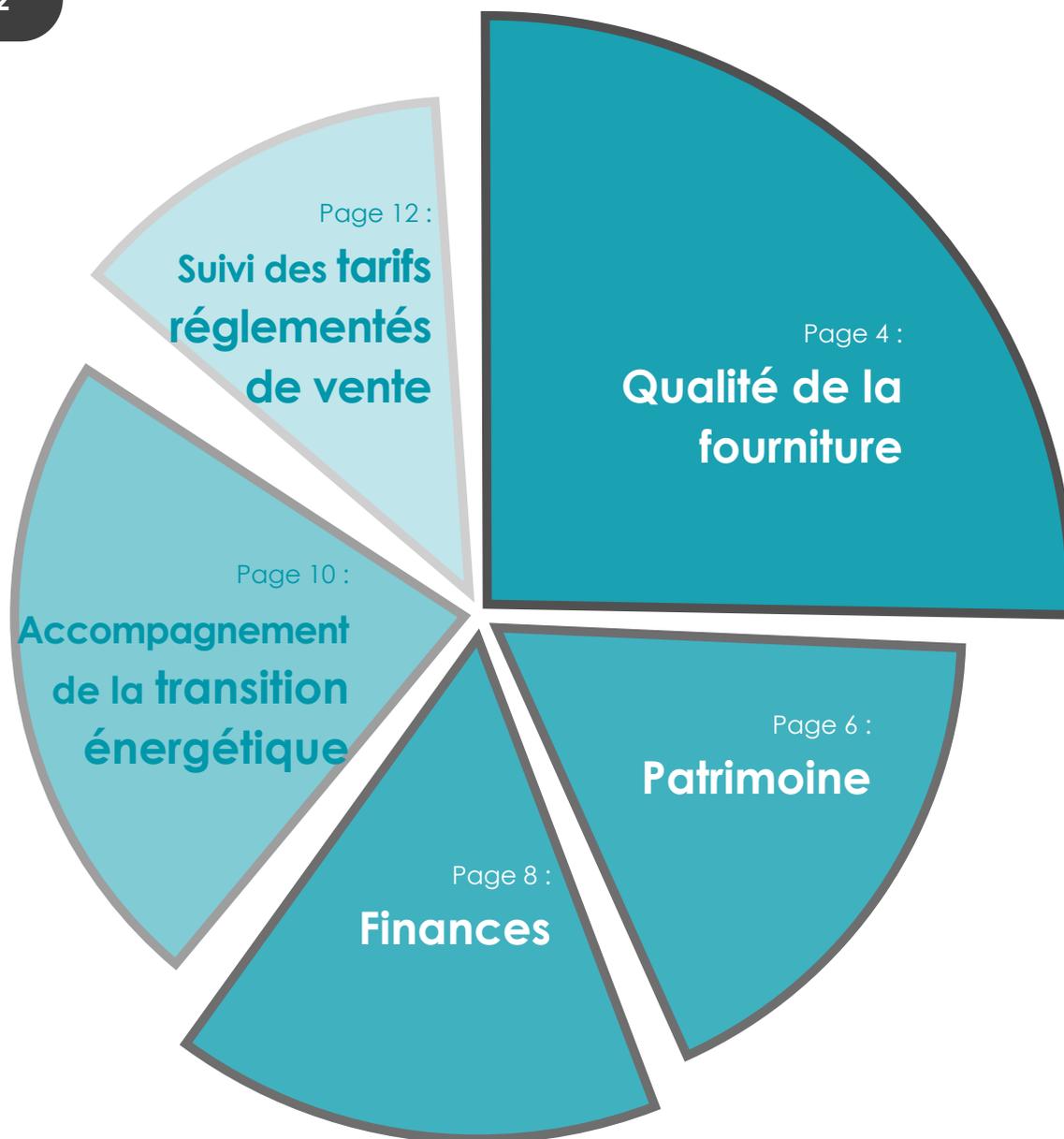
INDICATEURS DE CONCESSION 2022



**Indicateurs de concession
du Syndicat Energies Haute-Vienne
pour l'année 2022**

parution janvier 2024





LE SYNDICAT ÉNERGIES HAUTE-VIENNE

C'est l'organisme responsable du service public de l'électricité en Haute-Vienne.

■ LA CONCESSION EN QUELQUES MOTS

Le réseau électrique est une infrastructure publique.

En Haute-Vienne, les communes, puis les intercommunalités et le Conseil départemental se sont regroupés en un syndicat départemental pour assurer cette compétence.

Le SEHV regroupe 209 collectivités. Sa concession couvre tout le territoire de la Haute-Vienne, à l'exception des centres-villes de Limoges (qui est sous concession de la Communauté Urbaine Limoges Métropole) et de Saint-Léonard-de-Noblat (qui est en régie municipale d'électricité).

Sur ce territoire, le SEHV est l'autorité organisatrice de la distribution. Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

En tant que propriétaire du réseau de distribution au nom de ses collectivités membres, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages.

Il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire, Enedis, et la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente, déléguée à EDF.

Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de ses concessionnaires. Voici le rapport synthétique des indicateurs pour **l'année 2022**.

Il est à noter que la plupart des données fournies omettent les quartiers de Limoges : Landouge et Beaune-les-Mines, pourtant inclus dans la concession du SEHV depuis 1955.

■ LE CONTRAT DE CONCESSION 2019-2048

A compter de l'année 2019 et pour une durée de 30 ans, un nouveau contrat de concession a été approuvé et négocié à l'échelle locale afin de s'adapter au mieux aux besoins spécifiques de notre territoire.

Signé le 28 décembre 2018, ce nouveau contrat s'appuie sur un accord-cadre signé le 21 décembre 2017 entre la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), France Urbaine, Enedis et EDF.

Néanmoins, des objectifs ont été négociés localement et correspondent pleinement à la concession du SEHV.

■ SDI-PPI-PA : DES OBJECTIFS AMBITIEUX, DES VALEURS REPERES

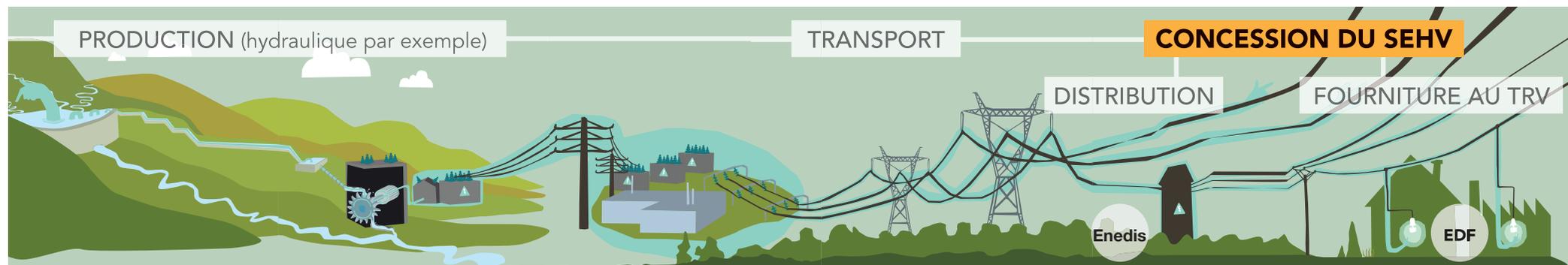
Ce contrat de concession est construit sur des ambitions à différentes échéances :

- Le **schéma directeur des investissements (SDI)** correspond à une vision à long terme des évolutions du réseau sur le territoire de la concession, d'ici à 2048.

- Les **programmes pluriannuels d'investissements (PPI)** sont une déclinaison à moyen terme et permettent une planification sur 4 ans du schéma directeur. Le premier PPI définit des sous-objectifs pour 2019-2022.

- Les **programmes annuels (PA)** assurent la réalisation opérationnelle et la coordination entre concessionnaire et autorité concédante. Il est présenté lors d'une conférence sous l'égide de la préfecture dite « Loi NOME » - L2224-31 du CGCT.

■ CARTOGRAPHIE DE LA CONCESSION



■ 8 CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION en 2022



195 communes



4 333 producteurs



1 183 GWh consommés



246 862 habitants



13 236 km de réseaux



620 M€ de valeur brute patrimoniale



154 037 points de livraison

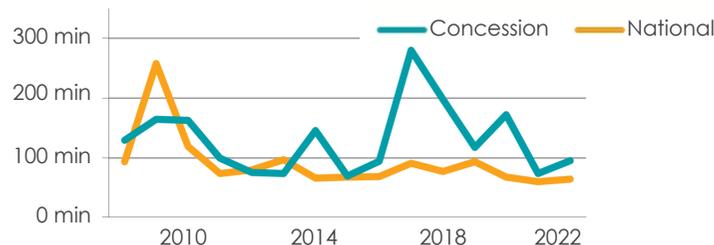


8 096 postes de transformation

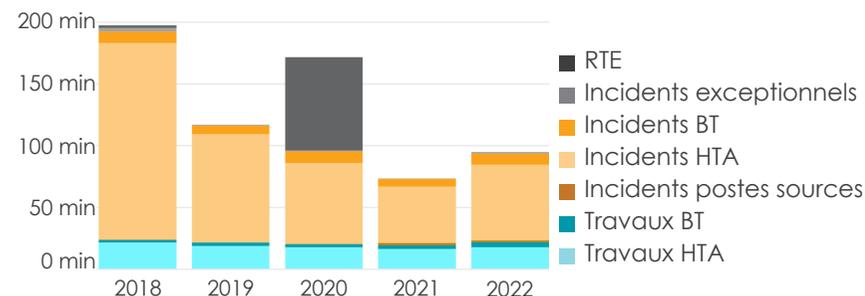
INDICATEURS POUR LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE

Le temps et l'origine des coupures

Evolution du critère B (en minutes)



Critère B de la concession par origine des coupures



Le critère B représente le temps de coupure moyen par usager. C'est l'indicateur le plus utilisé pour caractériser la continuité de fourniture. Il permet principalement de mettre en évidence la sensibilité des réseaux aux agressions extérieures, ainsi que la réactivité déployée pour réalimenter les usagers coupés et réparer les dégâts sur le réseau.

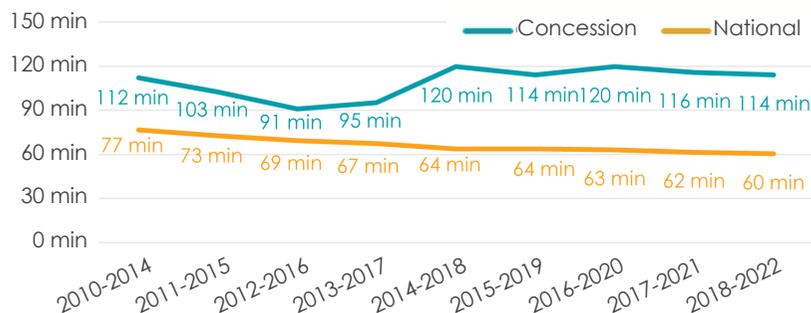
En 2022, le critère B est de **94,5 minutes**, rejoignant le niveau observé en 2020 sans le bloc incident RTE. Sans être classé comme exceptionnel, il est à noter un épisode dû à la tempête *Diego* du 8 avril 2022, ayant entraîné des incidents sur les réseaux de distribution HTA et BT en impactant le critère B de 15,8 min. Les durées de coupure pour travaux sur le réseau HTA sont en légère augmentation (+1,6 minute), résultant pour partie d'une utilisation plus raisonnée des groupes électrogènes lors des coupures programmées.

Les objectifs d'amélioration de la qualité au terme du contrat de concession.

Améliorer la continuité d'alimentation

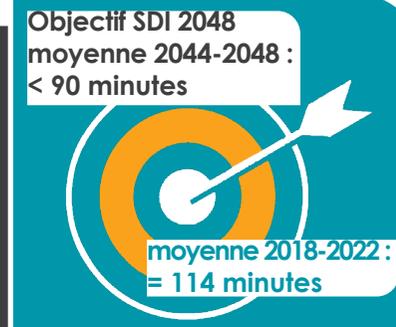
Evolution du critère B HIX hors RTE (en minutes)

(moyenne glissante sur 5 ans)



Le Schéma Directeur des Investissements (SDI) vise un temps de coupure moyen sur 5 ans en dessous de **90 minutes au terme du contrat**. Il s'agit du critère B HIX hors RTE, c'est-à-dire un temps de coupure moyen par usager, en dehors des événements exceptionnels et des défaillances en amont de la concession.

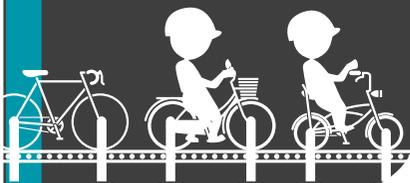
La valeur actuelle est de 27% au-dessus de cette valeur cible.



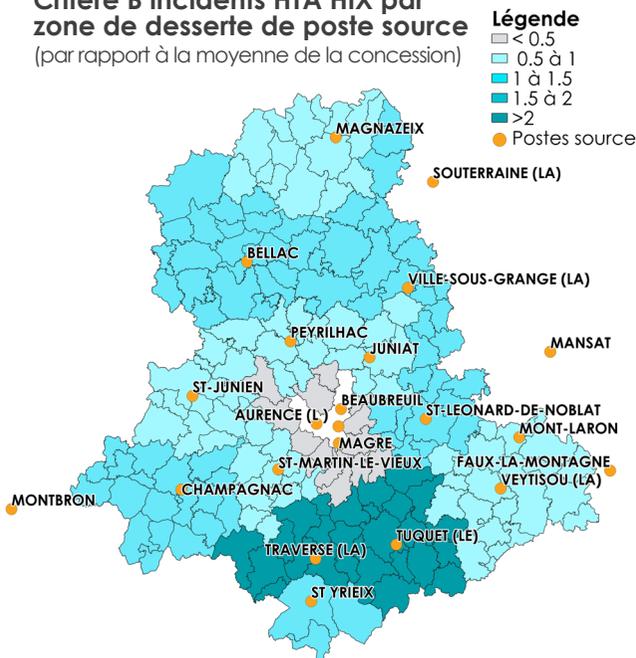
Temps de coupure (critère B HIX hors RTE)

Consolider la qualité structurelle

Un nouvel indicateur a été créé : le critère B HTA filtré, qui ne prend en compte que les coupures liées aux incidents sur le réseau HTA en écartant les incidents ayant un impact de 3 minutes ou plus. Il permet d'établir une qualité structurelle du réseau. Le SEHV et son concessionnaire se fixent pour ambition de retenir pour valeur-cible en 2048, un critère inférieur à 42 minutes moyenné sur 5 ans, pour orienter les investissements de la concession. **Pour 2018-2022, cet indicateur est de 46 minutes soit 10% au dessus de la valeur-cible.**



Critère B incidents HTA HIX par zone de desserte de poste source (par rapport à la moyenne de la concession)



Limiter les écarts de qualité sur la concession

Le schéma directeur des investissements inclut une ambition d'homogénéisation des qualités de desserte par poste source. Ainsi, le SEHV et le concessionnaire ont défini un critère de suivi par zone de desserte de poste source (critère B incidents HTA HIX moyenné sur 5 ans).

Si ce critère dépasse deux fois le critère moyen sur la concession (soit 83 minutes pour 2018-2022), la zone en cause est examinée et des travaux feront partie des priorités dans l'élaboration du programme pluriannuel d'investissement suivant.

Amener un taux de sécurisation des communes à 75%*

A la signature du contrat de concession : 77 communes étaient sécurisées soit 39%

Le PPI 2019-2022 prévoit la sécurisation de 12 communes. Le concessionnaire a réalisé 75% de l'objectif du PPI en sécurisant :

- en 2019 : Oradour-sur-Glane, Compreignac et Chaptelat ;
- en 2020 : Saint-Jouvent et Coussac-Bonneval ;
- en 2021 : Blanzac et Saillat-sur-Vienne ;
- et en 2022 : Oradour-sur-Vayres et Saint-Yrieix-la-Perche.

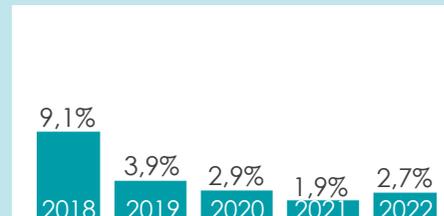
*soit 150 communes sur les 200 de Haute-Vienne à la date de signature du cahier des charges (avant fusions).



Le Décret qualité

Le Décret 2017-1826 du 24 décembre 2007 relatif aux niveaux de qualité et aux prescriptions techniques en matière de qualité des réseaux publics de distribution et de transport d'électricité, fixe un niveau de qualité attendu du réseau HTA et BT.

La continuité d'alimentation



Taux de clients au-delà des seuils définis pour la continuité d'alimentation

Le code de l'énergie impose que le nombre d'utilisateurs subissant :
 - plus de 6 coupures longues,
 - ou 35 coupures brèves,
 - ou plus de 13 heures de coupures longues cumulées sur l'année, ne dépasse pas 5% sur le territoire départemental.

En 2022, Enedis a recensé 2,7% des usagers au-dessus de ces seuils sur la concession. Le taux de Haute-Vienne est de 1,7%.

La tenue de la tension



Taux de clients au-delà des seuils définis pour la tenue de la tension

Un client est considéré comme mal alimenté lorsque la tension sort de la fourchette (-10% à +10%) de la tension nominale de 230 V.

En 2022, le taux de clients mal alimentés est de 0,44% sur la concession et de 0,28% sur l'ensemble de la Haute-Vienne.

Le niveau global de tenue de la tension n'est pas respecté si le pourcentage de clients mal alimentés dépasse 3% sur le territoire considéré.

Les modélisations reposent sur une méthode statistique permettant d'estimer le nombre de clients susceptibles de connaître des chutes de tension au moment des périodes de fortes charges du réseau BT. Des évolutions en cours de cet indicateur ont notamment pour objectif de mieux prendre en compte la croissance significative de la production décentralisée type EnR sur le réseau BT, et des profils de charge associés aux données Linky.

INDICATEURS POUR LE PATRIMOINE TECHNIQUE DE LA CONCESSION

La concession du SEHV concerne le réseau public de distribution d'énergie électrique. Elle s'étend des postes sources aux compteurs électriques. Le schéma directeur des investissements définit 10 ambitions pour la modernisation et la sécurisation des ouvrages, déclinés en objectifs pour le premier programme pluriannuel d'investissement. La présente plaquette zoome sur 3 de ces points.

■ Réseau HTA « moyenne tension »



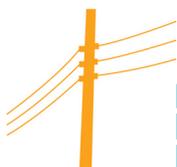
	2021	2022	évolution 2021-2022
souterrain	2 771 km (38,7%)	2 843 km (39,5%)	+2,6%
aérien torsadé	3 km (<0,1%)	3 km (<0,1%)	0%
aérien nu	4 378 km (61,2%)	4 346 km (60,4%)	-0,7%
Total	7 153 km	7 193 km	+0,6%

Le réseau « moyenne tension » (HTA pour Haute Tension A) a une tension comprise entre 1 000 et 50 000 V.



Les réseaux aériens peuvent être « torsadés », c'est à dire entourés d'une gaine et enroulés entre eux pour ne former qu'un seul câble épais, ou « nus », non isolés : ils sont alors placés de manière à ne pas se toucher.

■ Réseau BT « basse tension »



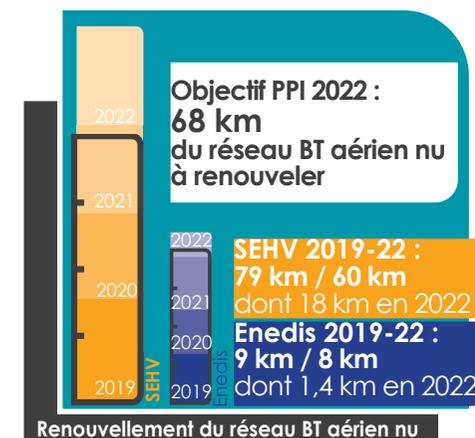
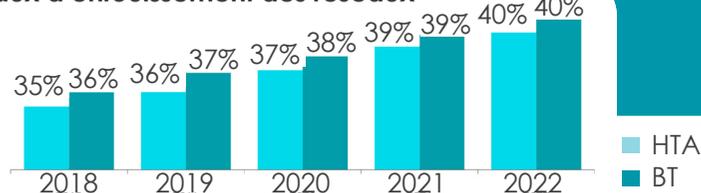
	2021	2022	évolution 2021-2022
souterrain	2 360 km (39,4%)	2 444 km (40,4%)	+3,6%
aérien torsadé	3 336 km (55,7%)	3 322 km (55%)	-0,4%
aérien nu	295 km (4,9%)	276 km (4,6%)	-6,5%
Total	5 992 km	6 042 km	+0,8%

Le réseau « basse tension » (BT) a une tension comprise entre 50 et 1 000 V.

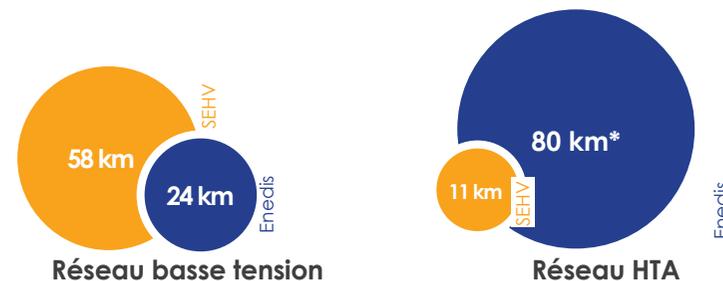
Enfouissement des réseaux

Le taux d'enfouissement des réseaux HTA (39,5%) et BT (40,5%) progresse chaque année de manière régulière, fruit des travaux du SEHV et d'Enedis.

Taux d'enfouissement des réseaux

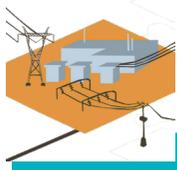


Plus de 170 km de réseaux mis en service en 2022



*Dont 37 km liés à l'extension du réseau et 35,5 km liés à son renforcement





■ Postes sources sur la concession

	2021	2022	évolution 2021-2022
Total	14	14	-

Les postes sources sont des ouvrages électriques industriels qui se trouvent à la jonction des lignes électriques de haute et moyenne tensions. Ils constituent le premier maillon de la distribution électrique. La sécurisation des postes sources est un élément incontournable de la fiabilité d'alimentation de la concession.

En 2022, 1,9 M€ a été affecté aux postes sources desservant la concession, en forte augmentation (+1 M€) pour des travaux notamment destinés à la création de capacité d'accueil des EnR en postes sources, en cohérence avec la cible du S3REN, outil permettant de répondre aux enjeux d'adaptation des réseaux pour accueillir la transition énergétique.



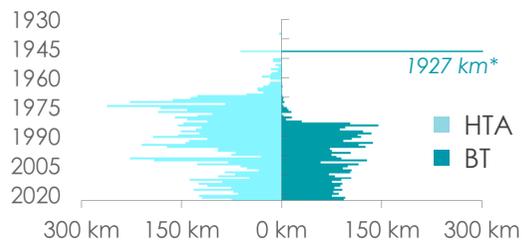
■ Postes de transformation HTA/BT

	2021	2022	évolution 2021-2022
sur poteaux (H61)	4 233 (52,5%)	4 170 (51,5%)	-1,5%
cabines hautes	127 (1,6%)	123 (1,5%)	-3,1%
autres postes	3 706 (45,9%)	3 803 (47%)	+2,6%
Total	8 066 postes	8 096 postes	+0,4%

Les postes de transformation assurent la liaison entre les réseaux HTA et BT.

■ Age des ouvrages

Pyramide des âges



Le vieillissement se poursuit en 2022.

Une part importante a dépassé la durée de vie comptable (36,4% du réseau HTA). Le schéma directeur fixe des ambitions pour des travaux de renouvellement et d'enfouissement des réseaux mais aussi des politiques de prolongation de durée de vie. Dans le cas où le suivi du diagnostic fera apparaître une hausse des incidents liée au vieillissement des réseaux HTA aériens, ces ambitions seront révisées.

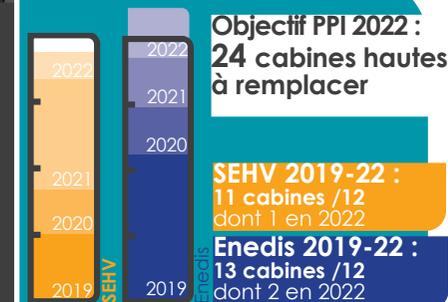
** L'âge moyen des réseaux BT ne peut être déterminé à défaut d'inventaire technique daté d'avant 1984 (32% des réseaux BT sont datés par défaut de 1946).*

L'éradication des cabines hautes, une priorité



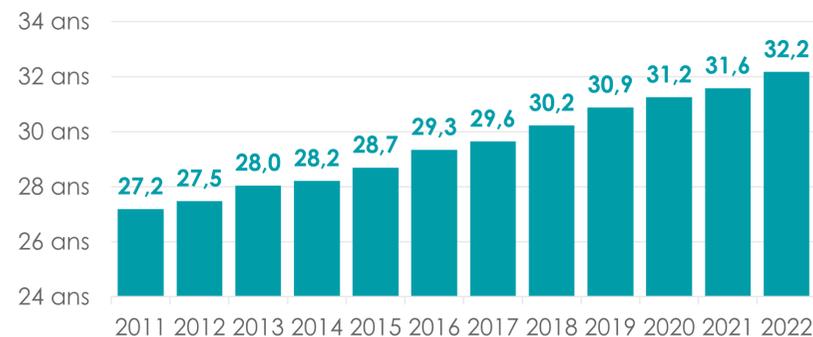
Bâties entre les années 1920 et 1960, les cabines hautes sont les postes les plus anciens du réseau. Leur structure en béton armé sert à protéger les fils électriques aériens descendus à hauteur d'homme en conducteur nu.

Ne répondant plus aux normes de sécurité, le contrat de concession fait de leur éradication sur la concession une priorité.



Dépotes cabines hautes

Age physique moyen du réseau HTA



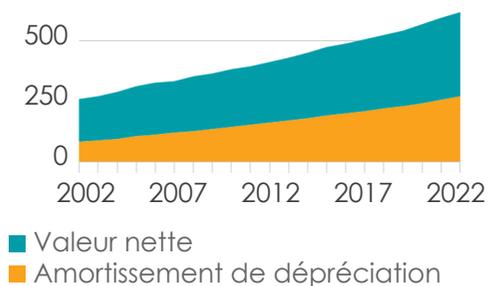
INDICATEURS POUR LE PATRIMOINE COMPTABLE DE LA CONCESSION

La valorisation de la concession du SEHV

Le patrimoine de la concession est valorisé à 620 millions d'euros en 2022 (+3,9%).

	2018	2019	2020	2021	2022
Valeur brute	525 897 k€	543 762 k€	570 333 k€	596 982 k€	620 379 k€
Valeur nette	304 855 k€	311 927 k€	326 724 k€	340 180 k€	347 252 k€
Amortissement de dépréciation cumulé	221 042 k€	231 835 k€	243 609 k€	256 802 k€	273 127 k€
Provision pour renouvellement	31 973 k€	31 140 k€	30 774 k€	30 055 k€	31 619 k€
Taux d'amortissement	42,0 %	42,6 %	42,7%	43,0%	44,0%

Evolution de la valeur brute des ouvrages (en millions d'euros)



La valeur de la concession augmente chaque année, fruit des investissements réalisés sur le patrimoine par le SEHV et son concessionnaire Enedis.

Pour autant, le vieillissement comptable se poursuit depuis 2002, avec un **taux d'amortissement à 44% en 2022**.

Dans le nouveau cahier des charges, le concessionnaire ne constitue plus chaque année de provisions pour renouvellement. En revanche, le montant des provisions ne peut être dépensé que pour les travaux de renouvellement des ouvrages pour lesquels elles ont été constituées. En 2022, le montant des provisions pour renouvellement augmente de +5,2% par rapport à 2021 en raison des travaux de localisation des ouvrages de branchements.

Répartition de la valeur brute des ouvrages de la concession

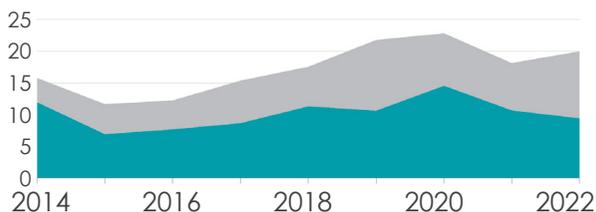
Les réseaux de distribution représentent plus de 70% de la valeur brute de la concession du SEHV. On constate que les postes sources ne sont pas compris dans le patrimoine comptable de la concession du SEHV.



■ Les investissements sur la concession

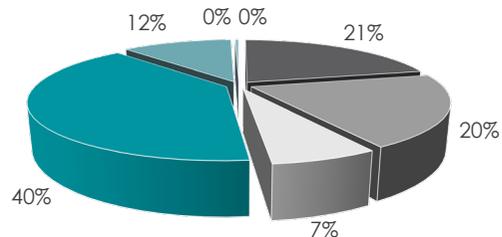
En 2022, les investissements d'Enedis sont de 20 M€, soit en augmentation de 10,3% par rapport à 2021. Principalement les investissements liés aux raccordements des utilisateurs augmentent de +2,8 M€. Les investissements pour la performance et la modernisation du réseau diminuent de 0,8 M€ notamment dus à la fin du déploiement du programme Linky (-2,4 M€) et malgré l'augmentation pour les actions visant la fiabilité des réseaux et postes (+1,3 M€). Enfin, les travaux destinés à la création de capacités d'accueil des EnR en postes sources sont en nette augmentation par rapport à 2021 (+1 M€), en cohérence avec la cible S3REN. On note également que le concessionnaire a consacré 1,9 M€ aux postes sources qui ne sont pas inclus dans le patrimoine comptable du SEHV.

Investissements Enedis (en k€)



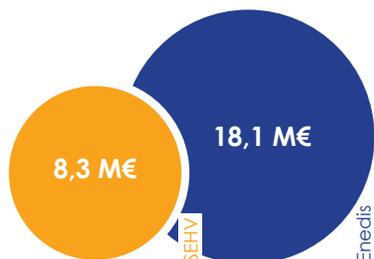
- Investissements « imposés » : raccordement des utilisateurs, déplacement d'ouvrages.
- Investissements « délibérés » : tous les autres investissements : renforcement, renouvellement, sécurisation, amélioration de la qualité de la fourniture...

Répartition des investissements Enedis



- 1.1. Raccordement des consommateurs
- 1.2. Raccordement des producteurs
- 1.3. Raccordement à finalités mixtes
- 2.1. Performance et modernisation réseau
- 2.2. Exigences environnementales & contraintes externes
- 3. Investissements de logistiques
- 4. Autres investissements

Plus de 26 Millions d'euros investis en 2022 sur la concession du SEHV



En 2022, le SEHV a réalisé 8,324 millions d'euros de travaux sur la concession. Ce montant porte exclusivement sur les ouvrages du réseau de distribution publique d'électricité, excluant tout autre travaux coordonnés (éclairage public, télécom, ...). Enedis communique 20 Millions d'euros de « dépenses enregistrées » sur la concession, auxquelles a été soustrait 1,9 million investi sur les postes sources (non inclus dans le patrimoine comptable de la concession).

■ Les objectifs financiers du PPI

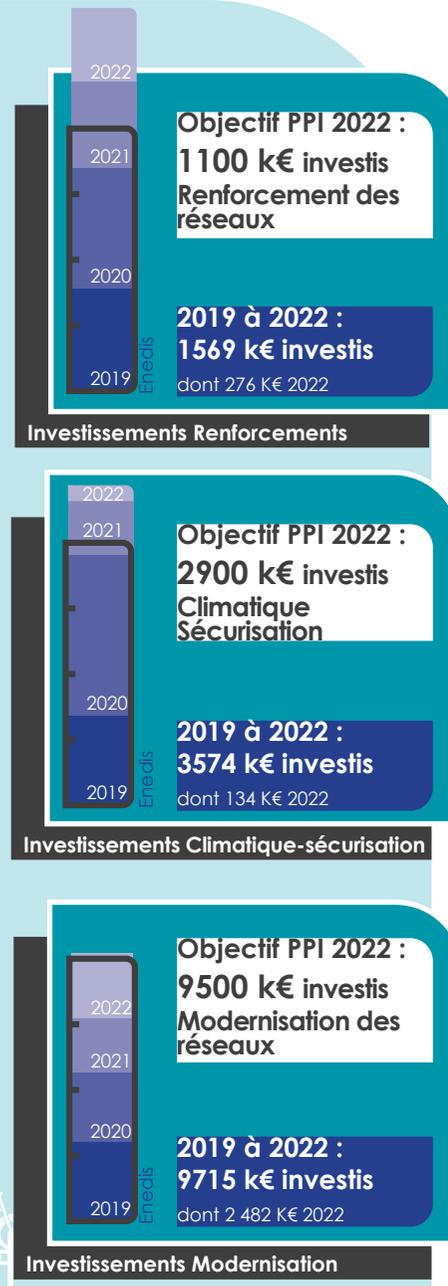
Le schéma directeur propose une vision technique à moyen ou long terme, non valorisée en unité monétaire, des évolutions envisagées sur le réseau.

En revanche, l'engagement financier du gestionnaire du réseau de distribution porte sur le total des opérations retenues et est formalisé selon trois finalités d'investissement :

- Renforcements
- Climatisme-sécurisation
- Modernisation

Les chiffres annoncés ci-contre sont ceux communiqués par le concessionnaire, soit 14,9 Millions d'euros cumulés sur la période 2019-2022 pour un engagement financier total de 13,5 Millions d'euros pour le PPI 2019-2022.

Soit 110% de l'objectif atteint sur la durée du PPI.



INDICATEURS POUR LE SUIVI DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

■ La consommation sur le territoire de la concession

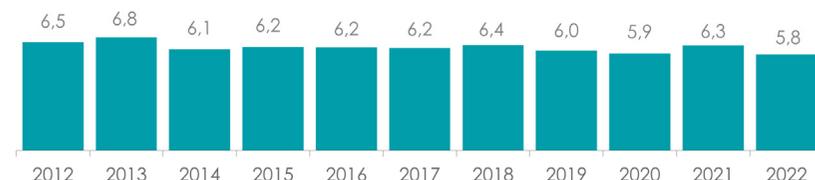
Consommation sur la concession (en GWh)



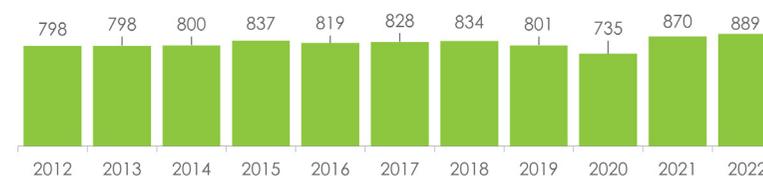
En 2022, les usagers ont consommé 1 183 GWh (-5,3% par rapport à 2021).

Ils sont répartis en 154 037 PDL (+0,8%) dont 329 reliés directement au réseau HTA. Cette consommation a généré 53,6 Millions d'euros de recettes d'acheminement (-2,7%).

Consommation par usager raccordé au réseau BT (en MWh/PDL)



Consommation par usager raccordé au réseau HTA (en MWh/PDL)



En 2022, la consommation d'électricité sur la concession baisse de 5,3% par rapport à 2021, malgré une légère augmentation du nombre de points de livraison (+0,8%) et des consommations des usagers HTA (+4,1%). Au global, la trajectoire baissière s'explique par une forte diminution de la consommation moyenne des usagers BT (-8%).

L'émergence de la crise énergétique en début d'année conjuguée au plan de sobriété énergétique relayé par les pouvoirs publics à l'automne peuvent contribuer à cette évolution.

Il est à noter la mise en place d'un bouclier tarifaire sur les prix de l'électricité dès début 2022, se traduisant notamment par un plafonnement de la hausse des tarifs réglementés de vente de +4% au 1er février 2022.

L'année 2022 a été une des années les plus chaudes occasionnant des écarts mensuels marqués par rapport aux normales saisonnières.

■ Le 3 janvier 2022 : Ouverture de Nov habitat 87 au public



Toute notre énergie pour améliorer votre logement

Antenne locale du réseau France Rénov', Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne hors Limoges Métropole.

Co-piloté par le SEHV (structure porteuse), le Conseil Départemental et les 12 Communautés de communes de la Haute-Vienne, Nov habitat 87 est le guichet unique pour les ménages ayant un projet de rénovation énergétique sur le territoire de la Haute-Vienne hors Limoges Métropole. Il est co-financé dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt annuel de la Région Nouvelle-Aquitaine, grâce au mécanisme des certificats d'économie d'énergie.

En 2022, Nov Habitat 87 c'est : • 2000 contacts avec des particuliers • 148 rendez-vous au SEHV
• 3 563 conseils de premier niveau pour les ménages • 191 communes touchées (sur les 197 du périmètre d'action)

Contact : 05 55 14 88 42 - contact@novhabitat87.fr

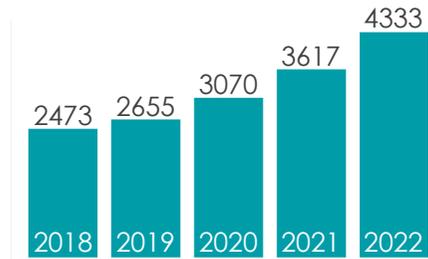
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Accueil physique uniquement sur rendez-vous. + d'infos sur le site dédié : www.novhabitat87.fr

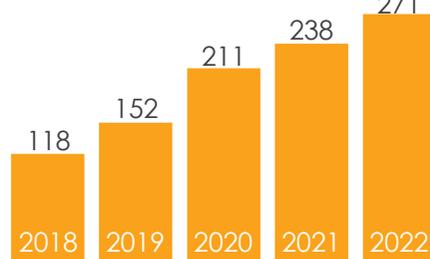


■ La production d'énergie renouvelable

Nombre cumulé de producteurs ENR raccordés au réseau public



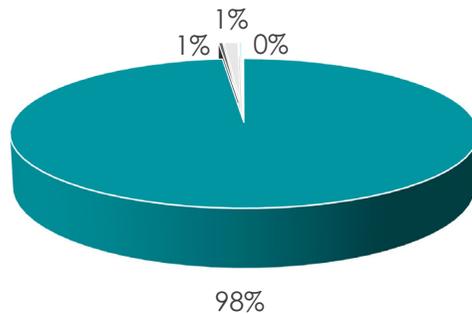
Puissance délivrée par les installations de production ENR (en MVA pour la BT et MW pour la HTA)



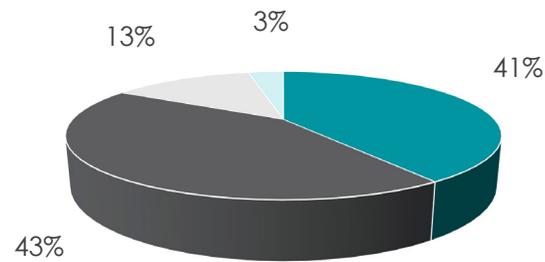
Historiquement destiné à délivrer la fourniture d'électricité, le réseau de distribution publique doit dorénavant collecter également des productions décentralisées de plus en plus nombreuses.

En 2022, 4 333 installations de production d'énergie renouvelable étaient raccordées au réseau de distribution d'électricité, soit une hausse de près de 20% (solaire photovoltaïque pour la grande majorité).

Répartition du nombre de producteurs ENR raccordés au réseau public en 2022



Répartition de la puissance installée des producteurs raccordés en 2022



Sur ces 4 333 installations (271 MW), on compte :

- 3 260 producteurs d'énergie photovoltaïque (puissance installée de 110 MW),
- 49 producteurs d'énergie hydraulique (36 MW),
- 14 producteurs d'énergie éolienne (116 MW),
- 10 autres installations - biomasse, biogaz, cogénération... (9 MW).

■ Photovoltaïque
■ Eolienne
■ Hydraulique
■ Autres

■ Adaptation du réseau à la transition énergétique : le déploiement du compteur communicant



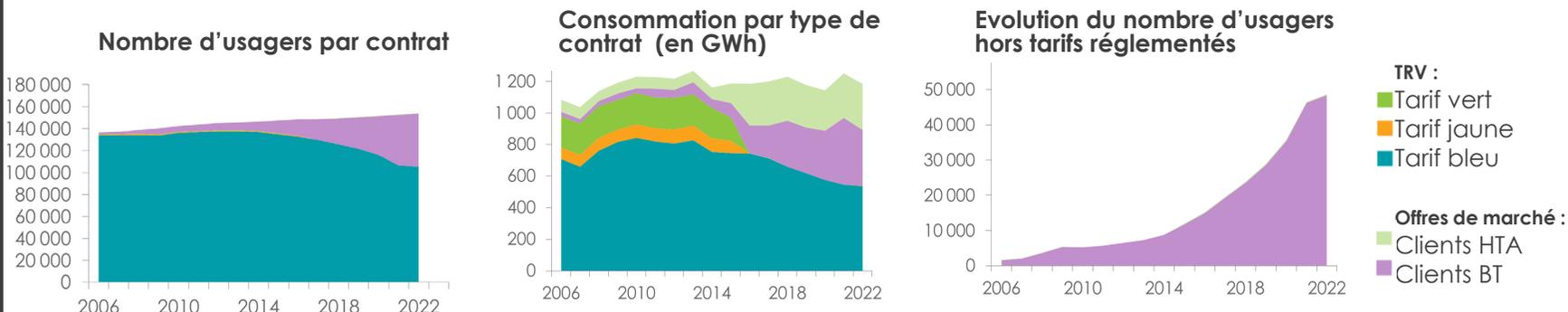
	2019	2020	2021	2022
Nombre de points de livraison équipés d'un compteur Linky à l'échelle de la concession	72 381	111 997	143 687	148 273
Taux de couverture	48,4%	74,5%	94,8%	95,1%
Nombre de communes concernées par le déploiement en masse	104	174	195	195
Nombre de points de livraison ouverts à tous les services Linky	65 021	108 736	142 826	147 330
Nombre de comptes clients ouverts	2 766	5 073	7 952	9 107

Données en valeurs cumulées

L'échéance du programme de déploiement généralisé du Linky fixant une couverture de plus de 90 % est atteinte à fin 2021. Toutefois, le remplacement de compteurs perdure en 2022 notamment pour répondre aux cadres d'installation plus spécifiques (conformité, accessibilité etc.).

SUIVI DE LA CONCESSION POUR LES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE

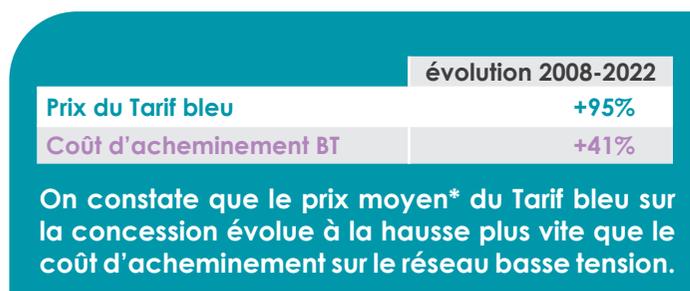
■ Les contrats historiques



Une diminution du nombre de contrats aux tarifs réglementés de vente (TRV) au Tarif bleu, au profit d'offres de marché est de nouveau observée mais dans une moindre mesure que les années précédentes (-1462 contrats soit -1,4% par rapport à 2021, tous segments confondus). La très forte augmentation et dégradation des prix d'approvisionnement sur les marchés européens ont augmenté l'attrait pour le Tarif bleu et servis de valeur refuge pour les clients et profils de contrats encore éligibles (Clients - de 10 ETP et aux revenus annuels de - 2M€ pour PDL de type C5, de puissance souscrite inférieure à 36 kVA).

Depuis 2016, les TRV pour les sites de puissance souscrite supérieure à 36 kVA ont été supprimés. Toutefois, comme pour les années précédentes, quelques contrats de puissance inférieure ou égale à 36 kVA subsistent au Tarif jaune (en extinction) et au Tarif vert.

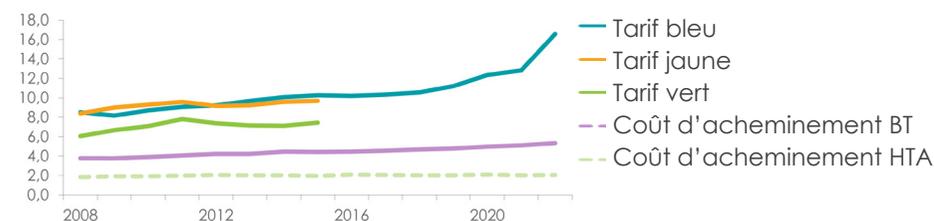
■ Evolution des prix de l'électricité aux TRV



* Hors taxes et contributions

Evolution des prix moyens* aux tarifs réglementés de vente et des coûts d'acheminement sur la concession (en centimes € par kWh)

Pour 2022, l'évolution présentée ne rend pas compte de la baisse du taux de TICFE décidée par les pouvoirs publics dans le cadre du bouclier tarifaire.



SATISFACTION CLIENTS SUR LA CONCESSION DU SEHV

Réclamations (Internet et courrier) traitées par EDF



En 2022, le nombre de réclamations diminue de 19%, rejoignant le profil de l'année 2020.

Réclamations (écrites et orales) traitées par Enedis



Enedis a enregistré une forte baisse des réclamations de (-49%) en 2022, pour partie induite par les nouveaux services disponibles par les compteurs communicants.

